

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT D'AVESNES
VILLE DE MAUBEUGE

SEANCE DU 8 FEVRIER 2016 : DELIBERATION N° 15

Affaires Juridiques & Gestion des Assemblées

Affaire suivie par **Claudine LATOUCHE**

☎:03.27.53.75.32

Réf. : **CL / JR / I TOUBEAUX**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 1^{ER} FEVRIER 2016

L'an deux mille SEIZE, le HUIT FEVRIER à 18 h 30

Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie, sur la convocation et sous la présidence de : Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRESENTS : A. DECAGNY - J-P.COULON - M.GAMRA - N. LEBLANC - M-C.MORETTI - M-C.LALY - N.GOMES - ~~B.MORIAME~~ - M.DANNEELS - M.GRAS - C.DEROO - N.REFFAS - Y. ZUMSTEIN - C.DEMUYNCK - J.PAQUE - ~~J.MICHAUX~~ - G.CAMBRELENG - P.MATAGNE - C.DEMOUSTIER - P.NESEN - A.PIEGAY - R.PILATO - ~~A.NEZZARI~~ - S.SERHANI - D.DEJARDIN - S.LOCOCIOLO - S.CORDIER - F.LEFEBVRE - N.TAJDIRT - F. TRINCARETTO - ~~J-Y.HERBEUVAL~~ - C.SAVAUX - M-P.ROPITAL - C.DI POMPEO - S.ZATAR - N.MONTFORT - X.DUBOIS - M.GABET - L-A.DE BEJARRY

EXCUSES ayant donné pouvoir :

Nathalie GOMES (à Michèle GRAS)

Bernadette MORIAME (à Jean-Pierre COULON)

Corinne DEROO (à Arnaud DECAGNY)

Christian DEMUYNCK (à Naguib REFFAS)

Jocelyne MICHAUX (à Marie-Charles LALY)

Samia SERHANI (à Marie-Christine MORETTI à partir de la question n° 7)

Frédéric LEFEBVRE (à Corine DEMOUSTIER)

Naëlle TAJDIRT (à Mehdi GAMRA à partir de la question n° 7)

EXCUSE :

ABSENT(E)S :

Jean-Yves HERBEUVAL - Abdelhakim NEZZARI

SECRETAIRE DE SEANCE : Naëlle TAJDIRT

OBJET N°15 : Versement d'une avance sur la subvention de 2016 à certaines associations

Vu la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association, et notamment son article 6 ;

Vu l'article 10 alinéa 3 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment ses articles L.1612-1, 1^{er} alinéa, et L.2311-7 ;

Vu le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;

Vu la délibération n°242 en date du 13 avril 2015 ;

Vu les dossiers de demandes de subventions ;

Considérant que le vote des subventions aux associations aura lieu simultanément au vote du budget primitif, par le biais de délibérations distinctes.

Considérant qu'en raison du vote du budget primitif prévu après le 1^{er} janvier 2016, le versement de ces subventions sera différé.

Considérant, cependant, que les frais de fonctionnement de certaines associations, notamment des charges de personnel, entraînent des besoins de trésoreries qui ne peuvent attendre cette échéance.

Par ces motifs, il est proposé au Conseil Municipal :

- D'accepter le versement d'une avance sur subvention dans la limite des montants de subvention votée en 2015, aux associations suivantes :
 - Maubeuge Shopping : 3 700,00 euros
 - Alliance Judo 59 : 7 000,00 euros
 - Société gymnastique la Maubeugeoise : 3 750,00 euros
 - USM Athlétisme : 11 500,00 euros
 - USM Tennis : 3 400,00 euros
 - Art et Culture : 2 350,00 euros
 - AS Hand Ball : 9 300,00 euros
 - APEI Papillon Blanc : 1 000,00 euros
 - GEM Main Tendue : 1 000,00 euros
 - Musculation Maubeugeoise : 5 000,00 euros

- D'imputer la dépense correspondante sur les crédits à inscrire au Budget de la Ville pour l'année 2016.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

- **Accepte** le versement d'une avance sur subvention dans la limite des montants de subvention votée en 2015, aux associations ci-après :
 - Maubeuge Shopping : 3 700,00 euros
 - Alliance Judo 59 : 7 000,00 euros
 - Société gymnastique la Maubeugeoise : 3 750,00 euros
 - USM Athlétisme : 11 500,00 euros
 - USM Tennis : 3 400,00 euros
 - Art et Culture : 2 350,00 euros
 - AS Hand Ball : 9 300,00 euros
 - APEI Papillon Blanc : 1 000,00 euros
 - GEM Main Tendue : 1 000,00 euros
 - Musculation Maubeugeoise : 5 000,00 euros

- **Décide** d'imputer la dépense correspondante sur les crédits à inscrire au Budget de la Ville pour l'année 2016.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L 2131-2 du CGCT, cette délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.

Le Maire de Maubeuge,


Arnaud DECAGNY



Affaires Juridiques & Gestion des Assemblées

Affaire suivie par Claudine LATOUCHE

☎ : 03.27.53.75.32

Réf. : **CL/JR/IT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 3 AVRIL 2015

L'an deux mille quinze, le treize avril à 18 h

Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie, sur la convocation et sous la présidence de : Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE.

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRESENTS : A. DECAGNY - J-P.COULON - M.GAMRA - N. LEBLANC - M-C.MORETTI - M-C.LALY - N.GOMES - B.MORIAME - M.DANNEELS - M.GRAS - C.DEROO - A.NEZZARI - Y. ZUMSTEIN - C.DEMUYNCK - J.PAQUE - J.MICHAUX - G.CAMBRELENG - P.MATAGNE - C.DEMOUSTIER - P.NESEN - A.PIEGAY - R.PILATO - S.SERHANI - D.DEJARDIN - S.LOCOCIOLO - N.REFFAS - S.CORDIER - F.LEFEBVRE - N.TAJDIRT - F. TRINCARETTO - J-Y.HERBEUVAL - C.SAVAUX - M-P.ROPITAL - C.DI POMPEO - S.ZATAR - N.MONTFORT - X.DUBOIS - M.GABET - L-A.DE BEJARRY

EXCUSES ayant donné pouvoir :

Nicolas LEBLANC (à Jean-Pierre COULON) - arrivé pour la question n°2

Yves ZUMSTEIN (à Arnaud DECAGNY) - Denis DEJARDIN (à Mehdi GAMRA)

Sophie CORDIER (à Marie-Christine MORETTI) - Christophe DI POMPEO (à Marie-Pierre ROPITAL)

EXCUSES :

Marc DANNEELS : arrivé pour la question n° 2

Jean-Yves HERBEUVAL

ABSENT(S) :

Mehdi GAMRA à partir de la question n° 26

Denis DEJARDIN à partir de la question n° 26

Naëlle TAJDIRT

SECRETAIRE DE SEANCE : Xavier DUBOIS

OBJET N° 9 : Subvention 2015 aux associations.

Il est proposé à l'assemblée de bien vouloir accorder aux différentes associations une subvention municipale pour l'année 2015.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

Avec :

Vote : 2 abstentions (L.A. DE BEJARRY et M GABET)

Ne participent pas au vote : J MICHAUX - X DUBOIS - F TRINCARETTO - A PIEGAY

- **Accorde** aux différentes associations reprises dans le tableau ci-joint, une subvention municipale pour l'année 2015.

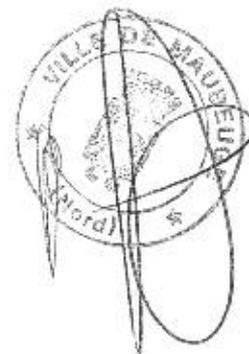
Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L.2131-2 du CGCT, cette délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.

Le Maire de Maubeuge,

Arnaud DECAGNY



Associations	Subventions
Accueil et Promotion Sambre	2 625 € Envoyé en préfecture le 10/02/2016 Reçu en préfecture le 10/02/2016
ACID	3 400 € Affiché le
ACSM	202 000 € ID : 059-215903923-201602000000
ACUF	140 €
ADAL	2 500 €
ADAR	950 €
ADCPG CATM TOE	207 €
AGMAT (généalogie)	550 €
Aikido arts martiaux	1 525 €
Alliance judo 59	28 000 €
Allo Nounou Ici Bébé	4 500 €
Amicale cyclo sambreavesnois hainaut	400 €
Amicale marins	140 €
Amicale pêcheurs ligne	1 500 €
Amis Butte	7 000 €
Amis des orgues SP SP	246 €
Amis Fg de Mons	1 300 €
ANACR	189 €
APEI Papillons Blancs	2 500 €
APF	500 €
Art et culture	9 500 €
Arts et travaux	1 000 €
AS Douzies	32 000 €
Association bénévoles Ste Emilie	350 €
association des mondes	11 000 €
Association familiale protestante	565 €
association familiale hêtres	1 000 €
Association ferroviaire Sambre Avesnois	400 €
Association Le Fil	1 000 €
Association maubeugeoise jeunesse et loisirs	1 000 €
Association promotion santé	5 000 €
Atelier théâtre	1 500 €
Bien Vivre joyeuse	1 100 €
Big Band Maubeuge	720 €
Blouses roses	1 000 €
Bougez Rock	11 200 €
Boulistes clair lune	2 000 €
Boxing club	4 000 €
Caisse solidarité	100 000 €
Canotiers	855 €
Carabiniers Maubeuge	3 800 €
Cellule emploi mesures physique	500 €
Cercle d'Escrime de Maubeuge	2 500 €
Chiffres et des lettres	140 €
Chorale Malbodièse	2 000 €
CIDFF	1 500 €
Cimade	400 €

Associations

Subventions

Associations	Subventions
CLCV	350 €
CLIC	3 300 €
Club clair de lune	250 €
Club cyclo maubeugeois	1 580 €
Club hippique Chamborans	8 500 €
Club Léo Lagrange Maubeuge	1 220 €
Club plongée	4 500 €
Comité des fêtes et cercles anciens croix St Ghislain	700 €
Comité des fêtes PF	500 €
Comité des Fêtes SLB	3 534 €
Comité Fêtes Epinette	1 100 €
Comité fêtes Pont Allant	1 000 €
Cortège Mabuse	20 000 €
Croix rouge	2 500 €
Danse et Fitness Virginie	1 000 €
Dimanche seniors	1 500 €
Don du sang	900 €
école danse maubeugeoise	7 000 €
Emulation canine	640 €
Etincelle Val Sambre	5 000 €
Eurosport	3 600 €
FC Epinette	15 000 €
Fédération Nationale anciens forces françaises en Allemagne	117 €
Fédération nationale des combattants républicains	324 €
femmes africaines avesnois	300 €
FNACA	300 €
FNATH	150 €
FNRG (retraités gendarmerie)	250 €
GEA Les Nerviennes	570 €
GEM Main tendue	2 000 €
GENET 21	1 248 €
Girls parade	500 €
Groupe aquariophile	700 €
Groupement philatélique	330 €
Gymnastique Maubeugeoise	15 000 €
Handball	40 000 €
Harmonie 3 faubourgs	5 000 €
Harpe en Avesnois	3 000 €
Idem + arts	35 000 €
Jardiniers de Maubeuge	1 500 €
Judo arts martiaux Maubeuge	6 000 €
Karaté club	1 525 €
Mabuse Band	1 000 €
Maison de la Jeunesse et des Familles	600 €
Maison de loqman	12 000 €
Malbo	180 €
Malbodium chess club	500 €

Envoyé en préfecture le 10/02/2016
 Reçu en préfecture le 10/02/2016
 Affiché le
 ID : 059-215903923-20160209-16-DE

SLOW

Associations	Subventions
Malbodium museum	5 000 €
Manège	660 000 €
Maubeuge Athlétic Futsal	600 €
Maubeuge Bienvenue	750 €
Maubeuge Fitness	420 €
Maubeuge Marathon	12 000 €
Maubeuge shopping	15 000 €
Médailleurs du Travail	940 €
Moulinette	700 €
Musculation maubeugeoise	10 800 €
Office maubeugeois jeunesse et sports	15 000 €
olympique Maubeuge	3 500 €
OZANAM (St Vincent de Paul)	1 600 €
Paume maubeugeoise	15 000 €
Photo club	1 000 €
Promotion du dressage	4 400 €
Racing club maubeuge	5 500 €
Randonneurs Val Sambre	400 €
Regards	91 000 €
renaissance crosse golf	1 640 €
Renaissance Vauban	25 000 €
Resto du cœur	1 600 €
Roue libre Grévaux	1 000 €
Rugby club	38 400 €
Scouts unionistes SA	300 €
SEL	1 000 €
SNEMM 140ème section	550 €
Solune	500 €
Souvenir Français	110 €
St Vincent Paul	8 000 €
Sté des concerts du conservatoire	2 000 €
Sté Hippique Maubeuge	70 000 €
Sté Philharmonique M	7 344 €
Team triathlon Maubeuge	4 000 €
Téléthon (Maubeuge 24h)	5 000 €
Temps des Seniors	1 000 €
Thé chantant	690 €
tremplin	3 500 €
UAPM	570 €
UFAC : anciens combattants démobilisés SLB	131 €
UFC que choisir	500 €
UMTT	3 300 €
UNC	800 €
USM Athlétisme	46 000 €
USM Badminton	2 500 €
USM Basket	121 000 €
USM Foot	245 000 €

Envoyé en préfecture le 10/02/2016
Reçu en préfecture le 10/02/2016
Affiché le
ID : 059-215903923-20160208-18-DE



Associations		Subventions
USM natation	Envoyé en préfecture le 10/02/2016 Reçu en préfecture le 10/02/2016	14 000 €
USM tennis	Affiché le	13 750 €
UTEL	ID : 059-215903923-20160208-000	8 000 €
Val deambre volley club		5 000 €
vélo club maubeugeois		10 000 €
Vital Seniors		1 375 €
Volley club SLB		600 €